

ACCELERATION DU DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE : LA FILIERE FACE AUX DEFIS DE L'EMPLOI ET DES COMPETENCES

* *
*

Intervention d'Yves Le Mouël

Colloque Objectif fibre
Jeudi 18 décembre 2014

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le directeur de la Mission Très Haut Débit,
Monsieur le Président d'Objectif fibre,
Madame et Messieurs les directeurs généraux du SERCE, de la FFIE et de la FIEEC,
Mesdames et Messieurs,

Le déploiement de la fibre optique est assurément le chantier d'infrastructures de la prochaine décennie !

2014 aura été marquée par son accélération.

Les seuils symboliques des quatre millions de foyers éligibles au FttH et du million d'abonnés, confirmant l'appétence très forte des consommateurs pour les offres très haut débit, seront atteints ou approchés au 31 décembre 2014.

Chacun aura compris, à l'issue de ce colloque, que le chantier de la fibre, après avoir connu bien des aléas, est aujourd'hui devenu une réalité industrielle et commerciale :

- Les câbliers connaissent une progression de leur activité de 40% en un an, passant d'une production de 4 à plus de 6 millions de km de fibres câblées sur la période soit environ 100 000 km de câble optique. La filière optique des composants passifs (fibres, câbles, connectivité...) exporte et une part important de la fibre européenne est française.

- Les répercussions sur la filière de l'installation électrique sont également majeures ; les besoins sont d'ores et déjà conséquents avec 2 000 recrutements par an. Le programme sur le métier d'installateur de la fibre, réalisé dans le cadre de la remarquable opération « Beau travail ! » initiée par le MEDEF, est là pour en témoigner,
- Nous connaissons tous enfin les effets particulièrement vertueux d'un chantier d'infrastructures – qui plus est en période de crise – dont la valeur est essentiellement localisée sur le territoire national. Une étude menée par le cabinet Arthur D. Little en 2013, à la demande de la Fédération Française des Télécoms, a ainsi démontré qu'un euro investi dans les réseaux très haut débit produisait 6 euros de PIB, qui eux-mêmes généraient 3 euros de prélèvements obligatoires.

Le chantier de la fibre optique est aujourd'hui essentiellement porté par les opérateurs privés qui y ont investi environ 600 millions d'euros en 2014 et qui accentueront encore cet effort en 2015. Ce chantier sera demain porté conjointement avec les collectivités territoriales.

Je rappelle d'ailleurs plus globalement que les investissements des opérateurs se maintiennent à un niveau exceptionnel de près de 7 milliards d'euros par an dont une partie significative est naturellement consacrée au déploiement de réseaux de nouvelle génération fixe et mobile.

Si le déploiement de la fibre est désormais sur la bonne voie, il reste toutefois des points de vigilance.

Le premier point de vigilance est la stabilité fiscale à l'heure où le secteur des télécoms fait déjà l'objet d'une fiscalité spécifique de 1,2 milliards d'euros qui s'ajoute à la fiscalité de droit commun.

Le deuxième point de vigilance est assurément la stabilité réglementaire et normative. Chacun peut en effet comprendre que pour des investisseurs de long terme (la durée moyenne d'amortissement des capitaux investis dans les télécoms est de 23 ans) la stabilité des « règles du jeu » est un élément absolument capital de la confiance. Nous sommes ainsi actuellement très attentifs à la stabilité des normes de construction qui permettent, depuis de nombreuses années, d'équiper les immeubles et les logements neufs en réseaux de communication.

Le troisième point de vigilance est lié aux conditions de déploiement de ces réseaux FttH et donc à leur homogénéité et à leur standardisation. Le Plan France Très Haut Débit prévoit en effet une action coordonnée des acteurs privés et publics pour assurer la couverture complète du territoire national. Il est ainsi essentiel que ces réseaux FttH obéissent à un certain nombre de règles communes d'architecture et d'ingénierie qui leur permettront d'être parfaitement interopérables et pleinement compatibles avec les attentes des opérateurs privés.

Il s'agit d'un élément très important qui conditionnera naturellement l'adhésion future des opérateurs privés aux réseaux d'initiative publique et je veux ici saluer les nombreux territoires qui sont d'ores et déjà attentifs à cette question stratégique.

Je me réjouis ainsi que, dès 2009, la FFIE, la FIEEC, la FFTélécoms et le SERCE aient ainsi pris à « bras le corps » cette question de l'industrialisation et de la standardisation en impulsant la création d'une plateforme interprofessionnelle : « Objectif fibre ».

Objectif fibre est la démonstration de la maturité de toute une filière nationale, qui s'est mobilisée en faveur d'un objectif commun : le déploiement massif et industrialisé de la fibre optique en France.

Nous avons, en France, maintes fois fait la démonstration de notre capacité à nous disperser. Objectif fibre démontre qu'ensemble, nous pouvons être plus efficaces au service d'une ambition nationale.

Les fédérations professionnelles et les nombreuses entreprises de la filière fibre optique ont ainsi fixé des priorités d'action opérationnelles : les bonnes pratiques professionnelles, la formation et la normalisation.

Nous mesurons aujourd'hui l'ampleur du chemin parcouru.

Je voudrais ainsi féliciter Jean-Pierre Bonicel mais également toute l'équipe qui l'entoure au sein des instances d'Objectif fibre.

Mesdames et Messieurs, le chantier de la fibre est important pour l'avenir de notre pays. Au-delà du chantier d'infrastructures, nous avons à présent tous en tête le formidable levier que représente le très haut débit pour la compétitivité de nos entreprises et pour l'attractivité de nos territoires.

Le très haut débit révolutionne déjà progressivement nos vies, qu'en sera-t-il demain, dans cinq ans, dans dix ans ?

C'est pourquoi il s'agit bien d'un défi collectif auquel je souhaite que chacun d'entre vous participe activement en luttant, en premier lieu, contre cette idée reçue que la France serait en retard dans le déploiement de la fibre optique. Cette idée est fautive et participe en quelque sorte au « french bashing » auquel nous devons résolument résister.

La France s'est fixée des objectifs volontaristes sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit. La France numérique avance... sachons nous rassembler autour de cette ambition collective.

La plateforme Objectif fibre participe assurément et activement à cette mobilisation générale.

Merci à tous.